



## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

### Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°357/2020

**OBJET** : Election Vice-Présidents

Membres : 18

Présents votant : 11

Pouvoirs : 3

Reçue en Préfecture et  
rendue exécutoire le :

**PRÉFECTURE  
DE L'HÉRAULT**

**22 SEP. 2020**

**D.R.C.L  
GREFFE - P.F.R.A.**

Affichée le :

L'an deux mille vingt, et le 10 septembre

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 14 août 2020, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat la Communauté de Communes du Lodévois et Larzac

**PRESENTS** votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Madame Gaëlle LEVÉQUE, conseillère départementale du canton de LODEVE,
- Monsieur Michel VELLAS, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Alain BOZON, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Jacques ARRIBAT, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Marc CARAYON, délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Sophie COSTEAU, déléguée de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

**POUVOIRS**

- Monsieur Jean-Luc FALIP, conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Madame Nicole MORERE, conseillère départementale du canton de GIGNAC,
- Monsieur Jacques RIGAUD, conseillère départementale du canton de LODEVE,

**PRESENTS** non votants :

- Monsieur Sébastien VAISSADE, délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Myriam GAIRAUD, déléguée suppléante de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,

Madame la Présidente propose aux postes de vice-présidents les candidats suivants, par ordre alphabétique :

VICE-PRESIDENCES	CANDIDATS
<b>GESTION DE LA FREQUENTATION</b>	M. Bernard COSTE
<b>DEMARCHE GRAND SITE</b>	M. Serge DIDELET
<b>PÔLES D'ACCUEIL</b>	M. Georges ELNECAVE
<b>MAINTIEN DE LA QUALITE PAYSAGERE DES VILLAGES</b>	Mme Joëlle GOUDAL
<b>ESPRIT DES LIEUX</b>	M. Bernard GOUJON
<b>NATURA 2000</b>	M. Michel VELLAS

Monsieur Alain BOZON, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB, a été désigné secrétaire de séance.

Madame Gaëlle LEVÉQUE, conseillère départementale du canton de LODEVE, et Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC, ont été désignées assesseurs.

Madame la Présidente demande aux délégués qui le souhaitent de faire connaître leur candidature.

Madame Marie PASSIEUX fait constater que l'urne ne contenait ni bulletin, ni enveloppe, procède à sa fermeture et invite l'assemblée à procéder aux opérations de vote.

Le vote de chaque délégué est constaté par sa signature sur la liste d'émargement en face de son nom.

Il est procédé au dépouillement du vote.

Les résultats sont les suivants :

- Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 14
- Nombre de bulletins nuls (à déduire) : 0
- Suffrages exprimés : 14
- Majorité absolue : 8

Le Comité Syndical,

Le rapporteur entendu,

Après appel à candidature et vote à l'**unanimité** des membres présents et représentés,

**INSTALLE** dans leurs fonctions les candidats ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés pour les Vice-présidents du Syndicat mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

**PROCLAME** Vice-Présidents les délégués suivants :

M. Bernard COSTE	<b>GESTION DE LA FREQUENTATION</b>
M. Serge DIDELET	<b>DEMARCHE GRAND SITE</b>
M. Georges ELNECAVE	<b>PÔLES D'ACCUEIL</b>
Mme Joëlle GOUDAL	<b>MAINTIEN DE LA QUALITE PAYSAGERE DES VILLAGES</b>
M. Bernard GOUJON	<b>ESPRIT DES LIEUX</b>
M. Michel VELLAS	<b>NATURA 2000</b>

Pour Extrait Conforme,  
A Clermont l'Hérault,  
Le 10 septembre 2020

La Présidente  
Le Syndicat mixte Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze  
Marie LASSIEUX



PRÉFECTURE  
DE L'HÉRAULT

22 SEP. 2020

D.R.C.L  
GREFFE - P.F.R.A.

